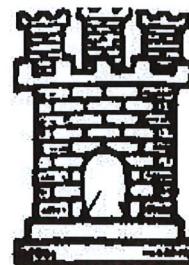




Wallonie



Esneux

## URBANISME

### AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

La demande est introduite par **Madame Geneviève PIERQUIN** demeurant Rue des Volontaires 10 à 4130 ESNEUX.

**Le terrain concerné est situé Rue des Volontaires, 10 à 4130 Esneux et cadastré division 1, section C n°14L2, 14V.**

La demande vise les travaux suivants : **Transformation et extension d'une maison unifamiliale**

Le projet faisant l'objet de la demande s'écarte du Guide Communal d'Urbanisme pour les raisons suivantes :

- Le volume secondaire devrait présenter une hauteur sous gouttière plus basse de minimum 15% que celle du volume principal ;
- Le volume secondaire devrait être implanté avec un recul de 5m par rapport à la limite parcellaire latérale ;
- Les volumes secondaires à toiture plate ne sont admis que comme éléments de jonction ou d'articulation entre deux ou plusieurs volumes à toiture à versants ou comme éléments d'intégration au terrain (toiture-terrasses, volumes enterrés ou semi-enterrés...) ;
- Le mur végétal stabilisé, la tôle perforée en aluminium de ton vert et le béton préfabriqué architectonique de ton clair ne font pas partie de la liste des matériaux de façade autorisés ;

Le dossier peut être consulté durant les jours ouvrables de 9h à 12h et le jeudi de 17h à 19h, à l'Administration communale, Service Urbanisme, Place Jean d'Ardenne 1, 4130 ESNEUX uniquement sur rendez-vous pris au **04/380.93.38 ou 04/380.93.34 ou 04/380.93.44**.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Madame Florine PARIZEL, téléphone : 04/380.93.35, mail : [urbanisme@esneux.be](mailto:urbanisme@esneux.be), dont le bureau se trouve Place J. d'Ardenne, 1 à 4130 ESNEUX.

**Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 06 mai 2025 au 20 mai 2025 au collège communal :**

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : place Jean d'Ardenne 1 à 4130 ESNEUX ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : [urbanisme@esneux.be](mailto:urbanisme@esneux.be)